CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1019 **Valable du 06/07/2026 au 05/07/2031**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 14/10/1957
Forme juridique : SAS

Capital : 225 280

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE B357502871

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 357 502 871 00027
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3423949

Assurance Responsabilité travaux :
SMABTP C72997X1258002 / 002 104172/0

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
SMABTP C72997X1258002 / 002 104172/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Dénomination sociale : ENTREPRISE DUFOUR

118 RUE MARCEAU
BP 142
76600 LE HAVRE

Téléphone : 02 35 24 34 36 **Fax :** 02 35 24 25 69
Portable : 06 09 55 53 42
Responsabilité légale : DUFOUR HOLDING (410 568 695)
DUFOUR THIERRY PRÉSIDENT / GABOYAN TIGRAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsable Technique : LHOMME DANIEL

Site internet : http://www.dufour.fr
E-mail : veroniquelange@dufour.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	86	EFF4	14 133 299	CA8
Dans l'activité	8	EFF2	242 000	CA2

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification (renouvellement)	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 31/01/2025	06/07/2026	05/07/2031

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 23/06/2026

Le Président de la commission
Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat
Gérard SÉNIOR